





Frédéric CHÉREAU Maire de Douai

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la ville développe ses accueils de loisirs. Votre enfant pourra y trouver des activités, sorties pour passer un bel été.

En nouveauté pour 2025, un accueil de loisirs à Frais-Marais pour plus de proximité. Les séjours pour les jeunes ont été renouvelés pour de nouvelles découvertes à la mer comme à la montagne. Les mini-séjours seront également proposés durant les ALSH.

Notre ambition pour les enfants et les jeunes, les recevoir dans de véritables lieux de socialisation, de détente et de découverte où ils pourront créer, s'amuser, s'initier à différentes activités tout en respectant leur rythme, leurs besoins et leurs attentes.

Les inscriptions restent possibles en ligne ou à la Direction Education Enfance Jeunesse sur rendez-vous.

L'accueil de tous est notre priorité, n'hésitez pas à contacter la ville si votre enfant a besoin d'une attention particulière. Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons d'excellentes vacances avec la ville de Douai!

Agnès DE BEUKELAER Adjointe déléguée à l'Éducation, à l'Enfance et à l'Égalité femme-homme





p. 7 p. 9 p. 11 ns)	
oes (12/14 ans)p. 19 ans)p. 21 7 ans)p. 23	

## Maternel (3/5 ans)..... Sport et culture (6/11 ans) ..... Nature et découverte (6/11 ans) ..... Contes et légendes à Frais-Marais (3/11 a Ados (12/17 ans) ..... Accueils en demi-iournées (3/11 ans) ....... Séjours Nature et sensations dans les Hautes-Al Sports nautiques au Pays basque (12/14 Mer et montagne en Corse du Sud (15/17 Colonie apprenante Sports nautiques et nature (CM2-6°) ......p. 25 **Tarifs** Accueils de loisirs ......p. 26 Séjours Douaisiens ......p. 27 Séjours non-Douaisiens.....p. 28 Informations pratiques ......p. 29

Accueils de loisirs



## Accueil maternel 3/5 ans

Des animateurs formés à la petite enfance prendront soin des petits de 3 à 5 ans pour leur proposer des activités et excursions adaptées à leur rythme et leurs besoins dans des espaces spécialement aménagés pour eux.



Du 8 juillet au 14 août





École maternelle Léonie Maïaux

105 rue Léonie Maïaux

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 14 juillet

La découverte des sens: activités manuelles, jeux d'expression corporelle, activités d'éveil sensoriel, lecture de contes, initiation à la danse, parcours de motricité, chants, grands jeux...

Les excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, bowling, zoo, ferme pédagogique, cinéma, spectacles...

Un accueil festif sera proposé chaque matin.

Les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session



# Sport et culture 6/11 ans

De chouettes moments s'annoncent pour les enfants! L'équipe d'animation a concocté un programme bien rempli : jeux sportifs et olympiades, activités culturelles, sorties et excursions.

Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" sont proposés (2 nuits).



Du 8 juillet au 14 août



À la journée de 9h à 17h



École élémentaire **Paul Painlevé** 

247 rue de Cuincy

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 14 juillet

Découverte des sports : des activités sportives proposées à Douai (stage de tennis).

Découverte de la culture : "l'artiste est un athlète de son art et le sportif, un artiste de son sport" (toutes formes d'art en lien avec le sport et la nature).

Découverte du camping : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 8 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

**Excursions et sorties**: piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, Crazy show...

Un accueil festif sera proposé chaque matin.

Les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



# Nature et découverte 6/11 ans

Les enfants vont vivre de belles aventures au cœur de la nature. Ils devront faire preuve d'esprit d'équipe et de curiosité et feront le plein d'activités et de découvertes autour des sciences! Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" seront proposés (2 nuits).



Du 8 juillet au 14 août



À la journée de 9h à 17h



Parc Charles Fenain

2 rue de la Fontaine (Lauwin-Planque)

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 14 juillet

Découverte de la nature "Protégeons notre planète" : développement durable, faune et flore locale.

Découverte des sciences "De la Terre à l'infini" : les planètes, les astres, et les moyens d'observation, d'exploration.

**Découverte du camping** : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 8 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

**Excursions et sorties :** piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, forum des Sciences, club astronomique, Crazy show...

Un accueil festif sera proposé chaque matin.

Les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



# Contes et légendes 3/11 ans

Revivre les mythes d'antan, tout en traversant les siècles pour créer son propre univers. Ce sont les aventures qui seront proposées aux jeunes voyageurs du centre.

Des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" seront proposés (2 nuits).



Du 8 juillet au 14 août



À la journée de 9h à 17h



**École Leclerc de Hautecloque**rue de Fontainebleau

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 14 juillet

Découverte de l'Art du conte : créer son propre univers artistique et littéraire. Développer ses compétences écrites et orales pour mettre en scène un spectacle.

Découverte de l'astronomie : à travers les légendes célestes et leurs mystères.

**Découverte du camping** : les enfants de 9 à 11 ans pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 8 août à raison de séjours de 2 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

**Excursions et sorties**: piscine, musée, serres municipales, parc de loisirs, bowling, zoo, cinéma, Orionis, Arkéos, Crazy show...

Un accueil festif sera proposé chaque matin.

Les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



## Ados - 12/17 ans

Cet accueil s'adresse aux ados à la recherche de nouvelles sensations. Les jeunes pourront s'essayer au street art et aux arts du spectacle à travers des initiations théâtre, cirque, cabaret, slam, stand-up, danse, graffitis. Des sorties seront également proposées ainsi que des mini-séjours "camping au parc d'Olhain" (4 nuits).



Du 8 juillet au 14 août



À la journée de 9h à 17h



Annexe école Jean Jaurès

Garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h

Fermeture le 14 juillet

Des initiations: sport, théâtre, cirque, slam, stand-up, danse, graffitis, robotique.

La découverte du camping : les ados pourront camper au parc d'Olhain du 15 juillet au 8 août à raison de 4 nuits sur place. Une participation est demandée pour couvrir le coût des repas.

Les excursions et sorties : parc de loisirs, piscine, bowling, cinéma, cirque éducatif, laser game, atelier manga, réalisation d'une fresque...

Les parents seront invités autour d'un moment convivial et festif lors de la clôture de la session



# Accueils demi-journées 3/11 ans

Un format différent pour un été riche en découvertes et activités variées.



Du 8 juillet au 14 août

- À la demi-journée de 14h à 17h
- Écoles Léonie Maïaux et Paul Painlevé

Garderie de 17h à 18h

Fermeture le 14 juillet

**Découverte des sens** : activités manuelles, jeux d'expression corporelle, activités d'éveils sensoriels, lecture de contes, initiation à la magie, parcours de motricité, chants, grands jeux...

Excursions et sorties : piscine, musée, serres municipales, bowling, zoo, ferme pédagogique, cinéma...

Un accueil festif sera proposé chaque matin.

Les parents seront invités autour d'un moment de partage convivial lors de la clôture de la session.



# Ados 12/14 ans Séjour nature et sensations



### Du 10 au 17 juillet



### Guillestre (Hautes-Alpes)



Séjour de 8 jours et 7 nuits en hébergement sous tentes au cœur du parc naturel régional du Queyras. Guillestre dispose d'un emplacement géographique idéal au carrefour des vallées du Guil et de la Durance. La thématique du séjour sera « Cocktail sensations ».

Les jeunes vont pouvoir découvrir le cadre magnifique et la biodiversité des Hautes-Alpes.

Côté eaux vives : dans les rivières bouillonnantes, de la nage en eaux vives pour tester le courant et y sauter de toujours plus haut. Rafting avec ses copains sur le Guil.

Côté montagne: Via ferrata sur les voies équipées et parois naturelles. Randonnée à la journée avec un accompagnateur en montagne.

Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en train..



# Ados 12/14 ans Séjour sports nautiques





### Du 22 au 29 août



### Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques)

Séjour de 8 jours et 7 nuits proposant un hébergement idéalement situé dans la région Nouvelle Aquitaine en bord de mer.

Sur la thématique « Surf Trip », les jeunes seront logés dans un chalet en centre de vacances et découvriront le sport emblématique de la côte sud-ouest, le surf!

Soleil et air marin seront au rendez-vous.

Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en train.



# Ados 15/17 ans Séjour en Corse





### Du 28 juillet au 5 août



### Porticcio (Corse du Sud)

Séjour de 9 jours et 8 nuits à destination de la Corse.

Un voyage sur l'île de beauté où les jeunes sont acteurs de leurs vacances. Entre mer et montagne, les paysages et les plages de la baie d'Ajaccio, à Porticcio, proposent un cadre idéal pour voyager.

L'aventure pour les jeunes commence au départ de Douai en train direction Toulon pour prendre le ferry, ils seront hébergés en tente au camping à Porticcio et se déplaceront en mini-bus pour profiter des douceurs de la Corse : baignades, activités nautiques, excursion en bateau, visites, randonnée et canyoning.

Avant et pendant le séjour, les jeunes seront associés à l'organisation de la vie quotidienne: montage des tentes, préparation des repas...



# Colonie apprenante CM2 / 6° Sports nautiques et nature à Merlimont





Du 21 au 25 juillet



15€

Séjour de 5 jours et 4 nuits proposant un hébergement sur la station balnéaire de Merlimont. La structure se trouve à proximité des plages et possède un espace arboré propice aux apprentissages et un retour à la nature.

Les matinées, consacrées aux renforcements scolaires, laisseront place aux activités lors des après-midis : char à voile, pêche à pied, découverte des dunes, course d'orientation, jeux coopératifs...

Le transport de Douai au centre d'hébergement s'effectuera en autocar.

Séjour accessible uniquement aux enfants habitant en Quartiers Prioritaires de la Ville. Simulateur d'éligibilité avec votre adresse postale https://sig.ville.gouv.fr

### Tarifs accueils de loisirs

La ville de Douai a mis en place une politique tarifaire équitable qui permet à chacun de contribuer à la hauteur de ses possibilités. Pour les Douaisiens, le tarif est calculé selon un taux de participation individualisé (en fonction des revenus, du nombre d'enfants à charge et du quotient familial).

Ex. : pour un accueil à la journée avec repas, le tarif varie entre 1,55 € et 10,30 € / jour.

Douaisiens et ULIS*	Tarif minimum	Tarif maximum		
Demi-journée sans repas	0,38 €	2,50 €		
Journée avec repas	1,55 €	10,30 €		
Journée avec repas PAI**	1,15 €	7,65 €		
Garderie (matin ou soir)	0,13 €	0,83 €		

<sup>\*</sup>ULIS: unités localisées pour l'inclusion scolaire

Pour les non-Douaisiens, le tarif est appliqué en fonction du quotient familial (QF) selon 5 tranches.

Non-Douaisiens	QF < 370 €	370 € < QF < 500 €	500€ < QF < 700 €	700 € < QF < 1 700 €	QF > 1 700 €
Demi-journée sans repas	1,00€	1,80€	2,40 €	3,99€	5,58€
Journée avec repas	7,80€	9,40€	10,60€	16,68€	22,76€
Journée avec repas PAI**	4,90€	6,50€	7,70 €	12,22€	16,74€
Garderie (matin ou soir)	0,25€	0,45 €	0,60€	1,23€	1,86€

<sup>\*\*</sup> PAI: protocole d'accueil individualisé

Les enfants relevant des dispositifs d'accueils et d'intégration (centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) et office français immigration intégration (OFII)) et les enfants relevant du dispositif de l'aide sociale à l'enfance bénéficient des tarifs de la première tranche du quotient familial.

Un tarif dégressif (50%) est appliqué pour les familles douaisiennes à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

# Tarifs séjours <u>Douaisiens</u> (avec transport)

Quotient familial (QF)	0 € à 369 €	370 € à 499 €	500 € à 700 €	701 € à 899 €	900 € à 1199 €	1200 € à 1999 €	2000 € et plus		
SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)									
Coût pour les familles	77 €	108€	139€	200€	271 €	322 €	404 €		
Participation ville de Douai	482€	528€	574€	819€	748€	697€	615€		
		GUILLES	TRE (Haut	es-Alpes)		,			
Coût pour les familles	74 €	103€	132 €	190 €	258 €	307 €	404 €		
Participation ville de Douai	438€	485€	532€	780€	712€	664€	567€		
			010.70						
		PORTIC	CIO (Corse	au Sua)					
Coût pour les familles	102€	142€	183€	263 €	358 €	425 €	559€		
Participation ville de Douai	783€	819€	855€	1081€	987€	919€	785€		
Participation VACAF	459 €*	382,50 €*	306 €*	-	-	-	-		

<sup>\*</sup>Coût total d'un séjour = coût pour les familles + participation ville + participation VACAF

## Tarifs séjours non-Douaisiens (avec transport)

Quotient	0€	370 € à	500 € à	701ۈ	900 € à	1200 € à	2000€
familial (QF)	à 369 €	499 €	700 €	899 €	1199€	1999€	et plus

SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)									
Coût pour les familles	169€	220€	322 €	424€	526 €	627 €	729€		
Participation ville de Douai	391€	416€	391€	595€	493€	391€	289€		

GUILLESTRE (Hautes-Alpes)									
Coût pour les familles	161€	210€	307 €	404 €	501€	598 €	695 €		
Participation ville de Douai	350€	378€	358€	567€	470€	373€	276€		

PORTICCIO (Corse du Sud)									
Coût pour les familles	223€	290€	425€	559€	694 €	828€	962 €		
Participation ville de Douai	662€	671€	613€	785€	651€	516€	382€		
Participation	459 €*	382,50 €*	306 €*	-	-	-	-		

<sup>\*</sup>Coût total d'un séjour = coût pour les familles + participation ville + participation VACAF

## Règlement

#### 1- INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne (dans la limite des places disponibles) sur l'espace famille : www.douai.fr > Espace famille

• du lundi 12 mai au vendredi 13 juin pour les accueils de loisirs

Possibilité de s'inscrire sur place en prenant rendez-vous à la direction Éducation, enfance et jeunesse au 03 27 93 58 54 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou en ligne www.rdv360.com/direction-desaffaires-scolaires-et-de-l-enfance

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur l'Espace famille, disponible à la direction Éducation, enfance et jeunesse, 190 rue des Ferronniers à Douai et à l'accueil de la Mairie, à l'hôtel de ville.

L'inscription (non modifiable) se fait à la semaine complète, et le choix du centre s'effectue en fonction du thème, de la tranche d'âge et du mode de garde souhaités.

Le dossier d'inscription comprend les renseignements sur la famille, sur les réservations et pièces à fournir suivantes :

- la pièce d'identité du responsable légal.
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois,
- copie des vaccins obligatoires,
- une attestation d'assurance extrascolaire,
- une attestation du quotient familial CAF datant de moins de 3 mois,
- la fiche enfant
- une fiche d'inscription,
- un questionnaire de santé pour le centre sportif et culturel.

Lors de l'inscription, les parents ou le représentant légal devront signaler toute situation particulière de l'enfant : problème de santé, allergie, situation familiale problématique.

Un temps d'échange avec le coordinateur extrascolaire permettra de figer les modalités d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) fixant les conditions d'accueil. En cas d'allergie alimentaire, les paniers repas seront possibles, moyennant une participation financière de la famille pour l'encadrement, si la demande en a été faite lors de ce temps d'échange.

#### 2. ABSENCES

Pour les absences de dernière minute (maladie, RDV médical de dernière minute, hospitalisation), il est demandé aux familles de le signaler à la direction Éducation enfance et jeunesse sur l'Espace famille ou par mail avant 8h30 dès le 1er jour d'absence. Attention, ne sont pas pris en comptes : les changements de planning, les modifications de congés ou autres raisons personnelles.

Le remboursement a lieu à partir du 2° jour d'absence.

#### 3. FACTURATION

La facturation et le paiement s'effectuent lors de l'inscription. Le tarif est basé sur un forfait semaine et calculé en fonction du revenu familial et du lieu de résidence principale (Douaisiens, non-Douaisiens scolarisés à Douai).

Ce tarif comprend l'encadrement, les activités, l'alimentation (goûter et repas), l'hébergement (pour les séjours) et le transport.

Un paiement en deux fois est possible :

- Paiement d'un acompte de 50% le jour de l'inscription
- -Paiement du solde avant la date de démarrage de l'accueil (vendredi 4 juillet 2025).

Différents modes de paiement sont acceptés : espèces (maxi. 300 €), virement bancaire, carte bancaire, chèque, chèque ANCV, chèque CESU.

#### 4. RESPONSABILITÉ

Les enfants sont placés sous la responsabilité de la ville de Douai via le personnel encadrant les différents temps.

En outre, à chaque fin d'activité (fin de journée et de garderie soir), le ou les responsables légaux (déclarés sur la fiche enfant) sont tenus de récupérer les enfants directement sur le lieu d'accueil, car les enfants non autorisés (autorisation à remplir au préalable) ne peuvent sortir seuls.

#### 5. COMPORTEMENT

La collectivité attache une grande importance aux enjeux éducatifs en favorisant le vivreensemble entre les différents acteurs et le savoir-vivre entre individus. L'intérêt étant de permettre à l'enfant de devenir un citoyen réfléchi et respectueux, dans un cadre bienveillant et stable, partagé par tous les adultes. Cette aide permet à l'enfant de comprendre et apprendre la nécessité d'avoir un comportement adapté.

Ainsi, l'apprentissage de règles de vie collective protège et éduque l'enfant à interagir de manière respectueuse entre pairs, vis-à-vis des adultes et de ses camarades.

Dans le cas où l'enfant commet des actions irrespectueuses et/ou dangereuses, une

sanction pourra être émise par l'autorité territoriale pour l'amener à réfléchir, à réparer ses actes.

Les adultes aident les enfants à comprendre que le non-respect d'une règle implique une sanction qui permettra une réparation.

Une sanction n'est pas une punition. La punition est l'expression d'un rapport de force (autoritarisme) alors que la sanction a une visée pédagogique dans le sens où elle doit permettre à l'enfant de comprendre son erreur pour mieux la réparer et ne plus la recommencer.

Ainsi, l'enfant est sanctionné pour les faits irrespectueux qu'il a commis.

En fonction de la gravité et/ou de la récurrence des problèmes de comportement constatés, le coordinateur extrascolaire, en lien avec son équipe, prendra par ordre les décisions suivantes:

1/ Une sensibilisation préventive aux règles de vie avec l'enfant concerné

2/ Une rencontre avec la famille (par téléphone ou en RDV)

3/ Un avertissement par courrier signé par l'élue en charge de l'éducation, enfance et jeunesse

4/ Une exclusion temporaire 5/ Une exclusion définitive

### 6. RETARDS

Tout retard des parents ou des personnes autorisées à reprendre leur(s) enfant(s) fera l'objet d'un avertissement adressé aux familles. Au bout de deux retards consécutifs, une exclusion temporaire pourra être prononcée. En cas de retards répétés, l'enfant sera exclu définitivement de l'accueil

Si un enfant n'a pas été repris à l'heure de fermeture, l'équipe d'animation cherchera à contacter la famille par tout moyen. En cas d'insuccès dans ces démarches, l'enfant sera confié au commissariat de police.

#### 7. DÉPART DES ENFANTS

Si l'enfant de plus de 6 ans est autorisé à rentrer seul, les parents devront le signaler sur la fiche enfant

Dans les autres cas, les familles doivent reprendre leur enfant au centre ou à l'arrêt de bus pour les navettes et ramassages.

L'enfant ne pourra être repris que par une personne clairement identifiée et autorisée par les parents ou le responsable légal.

Aucun départ ne sera accepté durant la journée (sauf cas exceptionnel préalablement autorisé).

#### 8. HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne sera pas accueilli. Il pourra réintégrer l'accueil de loisirs uniquement sur présentation d'un certificat médical de non-contagion. Toute maladie contagieuse se déclarant chez l'enfant ayant fréquenté les accueils doit être signalée dans les plus brefs délais.

Le personnel ne peut administrer aucun médicament. Seuls les soins des blessures sans gravité pourront être effectués (désinfection d'une plaie, pansement, contre-coups). En cas d'urgence (pour les blessures plus graves), l'équipe d'animation contactera les services de secours pour la prise en charge de l'enfant. Les parents ou le responsable légal en seront immédiatement informés. Pour la sécurité des enfants et du personnel, il est interdit d'apporter tout médicament et tout objet pouvant être dangereux.

#### 9. TRANSPORT

Un transport gratuit en bus (navette et ramassage) est organisé afin de permettre aux enfants les plus éloignés des lieux d'accueils de pouvoir s'y rendre.

L'organisation sera communiquée lors de l'inscription. Un pédibus, alternative au transport motorisé, peut être mis en place par l'équipe encadrante sur les courts trajets.

Pour toutes modalités de transport choisies lors de l'inscription, les options ne seront pas modifiables.

L'inscription de l'enfant implique l'autorisation de participer à toutes les activités dont des sorties avec des déplacements effectués en transport collectif.

Les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil sont susceptibles d'être modifiés en cas de sortie avec des déplacements effectués en transport collectif.

Les modalités de prise en charge des enfants lors des séjours et des colonies seront communiquées aux familles lors de la réunion de présentation qui se déroulera le vendredi 20 juin à 18h.

#### **10. INFOS PRATIQUES**

Il est recommandé aux parents d'indiquer le nom des enfants sur les vêtements susceptibles d'être ôtés.

Il est indispensable de fournir la protection nécessaire (lunettes, chapeaux, casquettes, vêtements de pluie...) en fonction des conditions climatiques.

Il est fortement déconseillé aux enfants d'apporter de l'argent ou des objets de valeur (bijoux, téléphone portable...). La collectivité se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse.



# Inscrivez vos enfants aux accueils de loisirs sur l'**Espace Famille**!

### **Comment faire?**

### Vous avez déjà un compte

Vous n'avez pas à créer de nouveau compte.

Connectez vous avec votre identifiant et votre mot de passe pour accéder aux inscriptions.

Si vous avez oublié vos identifiants, merci de contacter la DEEJ pour en recevoir de nouveaux.

# Vous n'avez jamais fait d'inscription et n'avez pas encore de compte

Vous devez créer un compte en ligne sur www.douai.fr > espace famille

Cliquez dans l'onglet "créer mon espace" et laissez-vous guider. Vous recevrez ensuite vos identifiants par mail qui vous permettront d'accéder à votre espace famille.

### Plus d'infos et contact :

Direction Éducation, Enfance et Jeunesse 190 rue des Ferronniers - 59500 Douai mail : ecoles@ville-douai.fr - Tél. 03 27 93 58 54







